Quarante-deuxième Année — N° 169 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES VENDREDI 18 JUIN 1897.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . 26 fr. . Un an. . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continué jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 3 bis
à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 22.
à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 17 JUIN 1897

CHRONIQUE MÉDICALE

HYGIÈNE DE LA CHEVELURE

Une importante découverte vient de jeter un jour nouveau sur les soins à donner à cette partie de notre corps qui tient une si large place dans les préoccupations de coquetterie. M. le docteur Sabouraud nous annonce qu'il a trouvé le microbe de la calvitie, et il affirme même que tous les chauves, sans distinction, sont victimes de ce microbe.

Même en admettant que l'auteur soit un peu trop absolu, il faut reconnaître, après avoir lu l'exposé de ses recherches habilement et patiemment conduites, que sa théorie de la calvitie doit bien, en effet, s'appliquer à la grande majorité des chauves. D'ailleurs, l'hypothèse au moins avait été pressentie par bon nombre d'observateurs ; à M. Sabouraud revient le mérite d'avoir fourni la preuve.

Voici en deux mots l'explication du mécanisme invoqué : chacun sait que beaucoup de personnes ont habituellement la face et le cuir chevelu gras et même huileux. Cet état particulier de la peau, désigné en médecine sous le nom de *séborrhée* provient d'un excès de sécrétion des glandes sébacées qui se trouvent situées à la racine des poils. Le petit conduit qui fait communiquer ces glandes avec l'extérieur se remplit même, en pareil cas, d'un amas de matières grasses, qu'une légère pression des doigts peut faire sortir, sous la forme d'un vermisseau : c'est le comédon.

Or il paraît que ces comédons servent de réceptacle à des milliers d'un petit bacille extrêmement fin. Quand un follicule pileux a été infecté par ce micro-bacille, c'en est fait du poil qu'il contient, il s'atrophie progressivement, devient de plus en plus mince, et aboutit tôt ou tard à une chute définitive et irrémédiable. Bien plus, même quand la calvitie est constituée, le microbe de la séborrhée grasse ne lâche pas prise, on le trouve encore dans des follicules depuis longtemps privés de leur poil.

M. Sabouraud a réussi à cultiver son micro-bacille dans des milieux artificiels, et pour faire la preuve de sa théorie, il a inoculé un peu de cette culture sous la peau de certains animaux tels que des chiens et des lapins : effectivement ces animaux ont perdu leurs poils. Ils sont devenus chauves par ce procédé de laboratoire.

***

Jusqu'ici on croyait que la calvitie, au moins dans la plupart des cas, était un symptôme de déchéance de l'organisme, une des rouilles de la vie, comme l'a dit un maître dans un style imagé. Et voilà qu'on vient nous la présenter comme une maladie infectieuse et contagieuse en somme, car les microbes viennent toujours du dehors.

Il est évident que si la théorie est bien exacte, il y a au point de vue pratique des déductions précieuses à en tirer. On ne rendra pas leurs cheveux aux chauves demain pas plus qu'hier parce qu'on saura que c'est un microbe qui a détruit leur bulbe pileux ; mais ceux qui ont encore des cheveux pourront peut-être les conserver en se garant du microbe destructeur. L'hygiène de la chevelure, qui n'était composée que de recettes empiriques, prend désormais un piédestal solide.

Et, comme cela arrive parfois, la théorie scientifique va confirmer la valeur des procédés empiriques depuis longtemps en usage.

Quand il s'agit de s'opposer à l'envahissement du corps par un microbe quelconque, il y a un mot, qui revient toujours dans la médecine moderne, qui n'a pas l'air sorcier, mais dont le pouvoir est pourtant magique : la propreté. Si tout le monde l'appliquait ce mot, et en toutes circonstances, que de maladies on éviterait.

Je vois bien que ceux de mes lecteurs dont le front s'est déjà élargi font la grimace et s'apprêtent à protester de la blancheur immaculée de leur crâne. Maintenant, soit; mais quand ils avaient encore des cheveux, avaient-ils le même soin de leur cuir chevelu, qui ne se voyait pas, que de leur figure, par exemple ? Il faut s'en rapporter à la profonde expérience de ce camelot qui, vendant de la poudre dentifrice, commençait ainsi son boniment : « Mesdames, Messieurs, quand vient le dimanche, vous vous lavez la figure, les mains, mais les dents, jamais ». Vous riez et pourtant ce sceptique avait raison vis-à-vis de beaucoup de ses auditeurs, et à mon tour je n'ai pas tort en prétendant que nombre de gens des deux sexes oublient de se laver la tête.

Ces lavages assez fréquents, d'autant plus fréquents que la peau est naturellement plus grasse, constituent la *règle primordiale* de l'hygiène de la chevelure. Il faut les faire à l'eau chaude et au savon, de manière à bien débarrasser le cuir chevelu de cet enduit graisseux, de ce sebum où pullulent les micro-bacilles qui menacent la racine des cheveux. On peut aussi se servir pour ce nettoyage d'une décoction de bois de Panama, ou d'un jaune d'œuf battu dans une petite quantité d'eau chaude.

On doit commencer par faire pénétrer la mousse jusqu'à la racine des cheveux, on termine par un lavage à grande eau pour enlever les crasses et les substances qui ont servi au savonnage.

Quand on a essuyé les cheveux, s'ils sont un peu trop secs on met une petite quantité d'amende douce sur le cuir chevelu.

Ce moyen paraît sans doute bien banal, et c'est presque une lapalissade de dire, à propos d'hygiène des cheveux, qu'il faut les tenir propres. Mais l'expérience m'a montré que ce n'était pas un conseil inutile à donner pour enrayer la chute des cheveux; il suffit bien souvent de dire à ceux qui les perdent, même quand ce sont des femmes ayant en apparence grand soin de leur personne : « Lavez-vous donc la tête ! »

***

Depuis la théorie microbienne de la calvitie, la propreté rigoureuse semble bien être le meilleur moyen de les conserver.

Cette propreté doit, bien entendu, s'étendre aux brosses et aux peignes qui pourraient contenir et entretenir les germes nocifs. D'autre part, il ne faut pas que ces instruments soient trop durs ou trop piquants, ce qui irriterait le cuir chevelu.

Le mode de coiffure importe peu, pourvu que les cheveux conservent une direction naturelle, et ne soient pas soumis, chez les femmes, à de fortes tractions, par les peignes et les épingles. Il n'est pas bon de les tordre et surtout de les chauffer au fer pour les friser ou les onduler.

Les meilleurs cosmétiques sont au moins inutiles et presque toutes les teintures plus ou moins nuisibles. J'engage celles de mes lectrices qui seraient tentées de demander à un de ces liquides menteurs le secret d'une éternelle jeunesse à méditer l'histoire de Mlle Mars, qui est morte, en une nuit, après une application de teinture qui occasionna des désordres cérébraux foudroyants.

Du reste, je ne terminerai pas cette chronique sans émettre le regret que les coiffeurs ne soient pas soumis par la loi à un règlement et à un contrôle, les empêchant d'une part, de vendre ou d'employer des teintures toxiques, et les obligeant tous, car quelques-uns le font spontanément, à désinfecter leurs instruments afin de ne pas propager certaines maladies du cuir chevelu.

Dr Maurice Gauja.

LES CONSERVATEURS & LA DÉMOCRATIE

M. Jacques Piou vient de faire paraître, dans *La Revue des Deux Mondes*, un article magistral qui est commenté par toute la presse.

Il fait l'histoire du parti conservateur et des malentendus funestes que Léon XIII s'efforce de dissiper. En voici la conclusion :

« La seule façon de lutter contre les utopies révolutionnaires, qui conduiraient la France aux abîmes, c'est pour les conservateurs d'envisager la réalité telle qu'elle est. Or, la question n'est plus de savoir si la démocratie sera ou ne sera pas. Il s'agit de bien autre chose. La démocratie sera-t-elle césarienne ou libérale, matérialiste ou chrétienne, socialiste ou fraternelle ? De la solution dépend l'avenir du pays.

» Dès lors, le devoir des conservateurs est tout tracé. Au lieu de répéter avec découragement : « Il n'y a rien à faire ! » ils doivent aller de toute leur intelligence, de tout leur cœur et de toute leur volonté vers la démocratie. Qu'ils se jettent dans la mêlée, au premier rang des combattants ! « L'arène électorale n'est-elle pas ouverte ? »

» A ceux qui refusent de s'y lancer, la création d'œuvres sociales, la défense des intérêts agricoles et ouvriers, la discussion des réformes nécessaires, la lutte contre les sophismes et les mensonges n'offrent-elles pas un champ d'action digne de leur activité

L'ERREUR D'UN JURY

Une mère infanticide acquittée par erreur Manifestations hostiles

Epinal, 16 juin. — Hier, la cour d'assises des Vosges jugeait la femme Valdenaire, accusée d'avoir tué son fils, âgé de quatre ans, dont elle avait fait un véritable martyr.

L'accusée reconnaissait son crime tout en jurant qu'elle n'avait jamais eu l'intention de donner la mort à son enfant.

Dans son réquisitoire, le ministère public demandait la peine capitale. Par suite d'une erreur inexplicable, le jury a répondu négativement à toutes les questions ; il croyait que cette réponse entraînerait la condamnation de l'accusée aux travaux forcés à perpétuité. C'est un verdict d'acquittement.

L'accusée fut donc remise en liberté, mais, à sa sortie de prison, elle se trouva devant une foule d'un millier de personnes, surtout des femmes, criant : « A mort ! A l'eau ! A bas les jurés ! » Protégée par les agents, la femme Valdenaire se réfugia dans un poste de police, devant lequel la foule stationna toute la soirée. Elle ne put en sortir qu'à une heure du matin.

L'erreur des jurés cause en ville une vive émotion.

LE MASSACRE AU CONGO BELGE

La Haye, 16 juin. — Un télégramme adressé à un journal de la Haye confirme la révolte de l'armée du baron Dhanis, appartenant au gouvernement du Congo belge.

Le *Telegraaf*, d'Amsterdam, d'un autre côté, donne les renseignements suivants :

« Les soldats révoltés se sont emparés des fusils et de cinq cents charges de cartouches de 35 kilos chacune environ et des bagages de cent vingt blancs, dont treize ont été assassinés.

» Parmi ces derniers se trouvent le frère du baron Dhanis, les commandants Leroi et Dupuis. »

Suivant le même journal, l'armée de l'Etat du Congo ne comprend plus maintenant que deux cents nègres originaires de Sierra-Leone et de Lagos. Les débris de l'armée se sont réfugiés, avec les blancs échappés au massacre, aux Stanley-Fals.

LES GRÈVES DANS LE FINISTÈRE

Brest, 16 juin. — La grève des marins pêcheurs continue au Guilvinec ; les pêcheurs veulent imposer aux usiniers le prix minimum de 5 francs pour 1.000 sardines. Les usiniers refusent.

M. Rondeau, préfet du Finistère, le procureur de la République et le commandant de gendarmerie de Quimper sont sur les lieux.

A Concarneau, les troubles recommencent. Les pêcheurs assiègent la mairie.

A Saint Guénole-Penmarch, les ouvriers des usines de sardines ont été roués de coups par les grévistes. Le directeur d'une usine, M. Rondeau, a télégraphié à Quimper pour demander qu'on protège son usine.

D'autre part, la grève des déchargeurs de charbons de Brest s'accentue. Ce matin les déchargeurs de la maison Chevillotte ont fait cause commune avec les grévistes.

Un groupe de 250 grévistes parcourait, vers onze heures, le port de commerce portant un drapeau rouge. Le commissaire de police, M. Berny, accompagné de plusieurs agents, a barré la route et saisi le drapeau. Trois grévistes qui voulaient empêcher l'intervention de la police ont été arrêtés et conduits au parquet où le procureur de la République les interrogea. Le commissaire central, M. Senac, fait renforcer les postes de police du port de commerce.

Les vapeurs *Chesnu* et *San Martin*, pleins de charbon pour la marine, ne peuvent être déchargés.

Une Nouvelle Bombe

EXPLOSION

place de la Concorde, à Paris

AU PIED de la STATUE de STRASBOURG

Paris, 16 juin. — Une explosion s'est produite ce soir, à 6 heures un quart, place de la Concorde, au pied de la statue de Strasbourg. Les dégâts seraient assez importants. On croit qu'il s'agit de l'explosion d'un engin semblable à ceux qu'on a trouvés au bois de Boulogne.

Pas de victimes

Paris, 16 juin, 7 heures 15 soir. — C'est entre 6 heures 20 et 6 heures et demie que la bombe a éclaté près de la statue de Strasbourg. Il n'y a aucune victime. Tout se borne à des dégâts matériels.

L'émotion a été considérable et, aussitôt, une foule de passants s'est précipitée vers la statue. Les agents sont également accourus et ont immédiatement organisé un service d'ordre.

Les dégâts

Paris, 16 juin, 7 h. 25. — A la préfecture de police on donne le renseignement suivant sur la bombe de la place de la Concorde :

Il n'y a pas de blessé. La bombe était placée en dehors du socle de la statue et de la balustrade qui en fait le tour. Près de la statue était placée une échelle de gazier dont un montant a été brisé par l'explosion. Une partie du soubassement et des pierres de la balustrade ont en outre été détériorées. Les débris de l'engin ont été transportés au commissariat de la rue d'Anjou, et M. Prélat, commissaire de police, a ouvert une enquête. L'explosion a fait un bruit considérable.

L'ENGIN

Paris, 7 heures 35 soir. — C'est pendant une averse, à 6 heures 20, alors qu'aucun passant ni agent ne stationnaient sur la Place, que l'explosion s'est produite. Au bruit de la détonation, deux agents qui s'étaient réfugiés sous les arcades du Ministère de la marine se précipitèrent vers le lieu de l'explosion. Ils constatèrent les dégâts matériels dont nous avons parlé et trouvèrent sur le sol des débris de fonte provenant de l'engin et quelques morceaux de plomb.

De l'examen des débris, il paraît résulter que l'engin était de forme sphérique ou conique. Il devait être assez fortement chargé car on a trouvé des débris sur la terrasse des Tuileries, à une trentaine de mètres du lieu de l'explosion.

Une piste

La poudre était enveloppée de papier jaune dit papier d'épicerie.

L'auteur de l'explosion a, croit-on, été blessé, car on assure avoir pu suivre sa trace à des gouttes de sang relevées à terre sur un certain parcours. Un bicycliste aurait, d'autre part, déclaré avoir vu fuir un homme en chapeau de paille. Ce serait le seul témoignage reçu jusqu'ici : il n'y avait personne, en effet, autour du lieu de l'explosion au moment où elle s'est produite.

La détonation

M. Lépine, qui est venu immédiatement sur les lieux, déclarait que, se trouvant en voiture, boulevard du Palais, avec un conseiller municipal, vers six heures vingt, heure à laquelle l'explosion s'est produite, le conseiller entendit une détonation : était-ce le bruit de l'explosion ?

Dans l'affirmative, on peut remarquer que la détonation a été assez forte pour être entendue de si loin. Dans la foule assez nombreuse qui s'était portée sur les lieux on remarquait que déjà une bombe avait été placée au même endroit, mais qu'alors elle ne fit pas explosion.

Ajoutons enfin que, bien que placé près de la statue de Strasbourg, l'engin a été déposé sur le soubassement de la balustrade, à un mètre cinquante de la statue, ce qui n'indiquerait pas l'intention [illegible] de dégrader le monument.

M. Girard examinera les débris de l'engin.

Dernières Nouvelles

L'engin

Paris, 15 juin. — Voici les résultats de la première enquête sur la nature de l'engin qui a fait explosion, à six heures et demie, place de la Concorde :

De forme sphérique, il mesurait environ vingt-cinq centimètres de diamètre. Il n'était pas seulement chargé de poudre de chasse, comme celui qu'on a trouvé dimanche, au Bois de Boulogne, mais il contenait, en outre, des projectiles dont on a ramassé des morceaux dans un rayon assez étendu. Il se composait d'une boîte en fonte épaisse d'un demi-centimètre au moins, munie, à son extrémité supérieure, d'un bouchon en bois, encerclé d'une lame de plomb.

On croit que cette bombe a été allumée, à l'aide d'une mèche, par l'individu qui l'a déposée au pied de la statue de Strasbourg.

Les dégâts

Comme nous l'avons dit, les dégâts matériels sont de peu d'importance.

Le socle de la statue a été ébréché et la balustrade en pierre qui se trouve à côté a été détériorée sur une longueur d'un mètre environ.

La pluie tombait à torrent, et, par suite, la place était déserte. C'est à cette heureuse circonstance que l'on doit, peut-être, de ne pas devoir compter de victimes, car l'engin, à en juger par les débris qui ont été recueillis, devait être assez dangereux.

Les traces de sang

Ainsi que nous l'avons dit, aussitôt, en procédant aux recherches, on a remarqué une traînée de sang s'étendant de la statue vers la rue de Rivoli, mais la pluie a fait vite disparaître ces traces : il en reste une seule qu'un agent protège soigneusement; il empêche les spectateurs de s'en approcher de crainte qu'elle ne s'efface.

On n'est pas, du reste, absolument certain encore que ce soit du sang, et peut-être n'est-ce que de la brique écrasée.

A l'heure où nous télégraphions, on n'est pas encore fixé, à la Préfecture de police, sur la nature de ces tâches.

A la statue de Strasbourg

Rappelons, à ce propos, que c'est aux pieds de la statue de Strasbourg que, le 8 octobre dernier, on trouva un engin. Le tsar était, à ce moment, à Versailles. La veille, une bombe avait fait explosion, à minuit quinze, aux pieds de la Ville de Lyon, quelques instants après le passage du cortège impérial sur la place de la Concorde.

On semble croire que l'individu qui a déposé, aujourd'hui, un engin au pied de la Statue de Strasbourg, est le même que celui qui, le jour du Grand Prix, a jeté une bombe sur le passage du président de la République, dans les allées du Bois de Boulogne.

Pour arriver à cette conclusion on tire argument de ce fait que, près de l'engin de la Cascade, on a trouvé un papier portant ces mots : « Alsace-Lorraine » et que, aujourd'hui, la bombe a été déposée aux pieds de la statue de Strasbourg.

L'enquête

Paris, 16 juin, 11 heures 15 soir. — Voici les premiers renseignements fournis par l'enquête ouverte par M. Gravelle, commissaire de police, sur l'explosion de la place de la Concorde.

Le bruit de la détonation de l'engin a été précédé de la vision d'une colonne légère de fumée et d'une flamme assez forte s'élevant à droite de la statue, à l'angle de la balustrade.

Après l'explosion on remarquait notamment parmi les débris plusieurs morceaux de fonte et de plomb assez gros de l'épaisseur de quatre à cinq millimètres. En divers endroits, jusqu'au milieu de la place, de l'autre côté de la balustrade, se trouvaient de petits fragments de fonte. On voyait, en outre, ajoute M. Gravelle, depuis la partie basse qui donne accès au soubassement de la statue, jusque dans la rue de Rivoli, de légères traces sanglantes.

M. Girard, chef du Laboratoire municipal, qui était arrivé sur la place de la Concorde avec M. Lépine, commença aussitôt son enquête.

Les débris de l'engin furent précieusement recueillis. Malheureusement, pendant l'organisation du service d'ordre, beaucoup de curieux avaient ramassé des parcelles de l'engin et le chef du Laboratoire municipal a dû se contenter de recueillir les fragments les plus gros qui se trouvaient au pied de la statue et près de la balustrade en pierre.

M. Girard ramassa successivement trois morceaux de fonte de quatre millimètres d'épaisseur, un fragment de papier et de mèche et deux morceaux de plomb qu'il examina superficiellement. Sa première opinion fut que l'on se trouvait en présence d'un véritable engin et non d'un pétard inoffensif.

D'après les dégâts causés, l'engin, selon M. Girard, était chargé de poudre spéciale et non de poudre de chasse comme celui du Bois de Boulogne.

On a constaté, enfin, que les traces de sang relevées sur la chaussée sont plus larges, à mesure que l'on s'éloigne de la statue de Strasbourg, et qu'elles disparaissent brusquement auprès de la rue Saint-Florentin, à l'angle où se trouve l'hôtel de M. Alphonse de Rothschild.

Les premiers interrogatoires

Après la première enquête succinte, M. Prélat, commissaire de police, se rendit à son commissariat où, en présence de M. Athalin, procureur de la République, Puybaraud et Corneferl, il procéda à l'interrogatoire des personnes qui prétendaient avoir des renseignements. Ces personnes étaient au nombre de sept.

Les premiers témoins entendus dépeignirent l'auteur de l'explosion de la même façon : un homme de 25 à 30 ans, taille moyenne, vêtu d'un complet couleur claire coiffé d'un chapeau de paille. Parmi ces témoins deux se montrèrent des plus affirmatifs : ce sont MM. Voisin, garçon-boucher, demeurant rue de l'Ecluse, et M. Henrlin, pâtissier, demeurant rue du Jour.

Une seule déposition diffère des autres : c'est celle de la concierge de la maison portant le numéro 11 de la rue Saint-Florentin, qui prétend avoir vu un individu répondant au signalement fourni par les autres témoins, venant par la rue de Rivoli, s'approcher de la statue de Strasbourg et, d'un geste brusque, jeter, par dessus la balustrade de pierre, un objet entouré de papier blanc.

Cette déposition a été considérée, par les magistrats, comme absolument fantaisiste, car, d'après les premières informations recueillies, l'engin a dû être déposé doucement à terre devant la statue.

Ajoutons qu'aussitôt après l'explosion, un individu, ayant l'allure d'un ouvrier maçon, qui se dirigait vers la rue de Rivoli, a été arrêté sur la dénonciation d'un cocher de fiacre.

Cet individu, vêtu d'une blouse blanche, a pu donner aussitôt l'emploi exact de son temps.

Il a été relaxé, après une enquête sommaire qui a permis d'établir la véracité de ses affirmations.

M. Prélat continue à entendre des témoins qui jusqu'ici n'ont fourni aucun élément nouveau à l'enquête.

LE SUICIDE DU ROI DES MINES D'OR

Un ancien clown devenu archi-millionnaire

Quarante-quatre ans. Une fortune énorme : on parle d'un quart de milliard — d'aucuns disent plus encore. La vérité est qu'on ne peut pas savoir au juste, puisque tout cela n'est pas liquidé, des sommes considérables étant naturellement engagées dans des affaires sans nombre.

Il est mort. Nous avons publié hier une dépêche de Funchal (Madère) annonçant qu'il s'est jeté à la mer, dans un accès de fièvre chaude.

A bord du *Scott*, sur lequel il faisait route vers Londres, on ne le faisait jamais seul, à cause de sa surexcitation ; il y avait toujours quelqu'un auprès de lui pour le surveiller.

Or, le 15 juin, dans l'après midi, entre deux et trois heures, il paraissait être plus que jamais de bonne humeur. Il se promenait au bras d'un voyageur auquel il demanda tout à coup quelle heure il était et, sans attendre la réponse, dégageant son bras, il s'élança et sauta d'un bond par-dessus bord.

Le quatrième officier s'élança immédiatement après lui, mais il ne réussit pas à le sauver. L'Océan roulait à ce moment de fortes vagues. Le *Scott* marchait à une vitesse de dix-sept nœuds ; des embarcations furent aussitôt mises à l'eau. On put retirer d'abord l'officier, dont les forces étaient déjà épuisées. On retrouva ensuite le cadavre de Barnato, qui flottait la tête dans l'eau.

A douze ou quatorze ans, Barney Barnato gagnait sa vie en faisant, dans les cirques, des exercices de distraction ou en jouant la pantomime : c'est dire que ses origines n'étaient pas extrêmement brillantes. Il était le troisième fils d'une très pauvre famille juive de Londres.

L'enfant grandit, et l'ambition lui vint. Il monta en grade, devint clown. D'une hardiesse extrême, il faisait des sauts périlleux extraordinaires, et, dans les exercices les plus dangereux, faisait montre de cette audace dont il donna tant de preuves plus tard, quand les hasards de la vie le firent passer à d'autres exercices...

Dans le métier qu'il faisait, la concurrence est grande en Angleterre, Barnato songea à s'expatrier. Où aller ?

BOURSE DE PARIS DU 17 JUIN

FONDS D'ETAT FRANÇAIS & ÉTRANGERS

Pr. clôt.		Ouvert	Clôt. p.
103 40	3 0/0 comptant	103 30	103 25
103 45	3 0/0 terme	103 40	103 40
101 10	3 0/0 Amort. compt	101 00	101 00
...	3 0/0 » terme	102 20	102 10
106 70	3 1/2 comptant	106 50	106 65
106 80	3 1/2 terme	106 75	106 67
98 75	Emprunt Tonkin	98 60	...
455 ..	Argentins	455 ..	455 50
... ..	Autriche	105 ..	... ..
... ..	Brésil	... ..	... ..
... ..	Chine 4 0/0	104 60	104 70
... ..	Egypte unifiée	107 20	107 35
... ..	Espagne extér. compt.	68 ..	68 50
63 93	— terme	63 90	63 75
96 40	Italien 5 0/0 comptant	95 35	95 50
96 30	— terme	96 35	95 27
... ..	Hongrois 4 0/0	105 70	... ..
... ..	Portugais 3 0/0 compt	22 50	22 37
... ..	» terme	... ..	... ..
21 86	Turc (série n) terme	21 75	21 65
... ..	Russe 4 0/0 1890	104 ..	... ..
93 75	— 3 0/0 1891	93 85	... ..
104 90	— 4 0/0 1893	105 ..	... ..
... ..	— 3 1/2 1894	101 60	... ..

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, DES VILLES ET DES CHEMINS DE FER (Cours au comptant)

Pr. cl.				Pr. cl.		Clôt. p.
53 ..	CRÉDIT FONCIER	Bons 1887	...	182 50	Ardennes	...
56 75		— 1888	56 25	479 75	Est 3 0/0 anc.	479 ..
502 25		Commun. 1879	502 25	480 50	— nouv.	481 25
504 ..		— 1880	505 ..	490 ..	Nord 3 0/0 anc.	490 75
400 ..		— 1891	401 50	...	Nord 2 1/2	...
... ..		— 1892	504 50	495 ..	— nouv.	495 ..
... ..		Foncières 1877	... ..	485 ..	Orléans 3 0/0 a.	486 ..
504 ..		— 1879	504 50	152 25	— n.	181 50
471 75		— 1883	... ..	182 ..	Orléans 2 1/2 0/0	182 ..
473 ..		— 1885	472 ..	185 ..	Ouest 3 0/0 anc.	186 ..
104 ..		— 5 1885	103 ..	482 50	— nouv.	489 50
422 50		F. 90 fr. p. 1895	423 75	457 50	Sud de France	457 50
464 ..		Obl. 1863-60 3 0/0	466 25	463 ..	Ecoucon. 3 0/0	463 ..
378 ..	VILLE DE PARIS	— 1865 4 0/0	377 ..	463 ..	Ville Lyon 1880	404 50
426 ..		— 1869 3 0/0	436 ..	104 ..	Marseille 1877	... ..
448 ..		— 1874 3 0/0	432 ..	417 50	Bordeaux 3 0/0	523 50
557 ..		— 1875 4 0/0	566 ..	... ..	— 1881	... ..
588 ..		— 1876 4 0/0	596 ..	522 50	Montpellier 1895	505 ..
406 ..		— 1886 3 0/0	401 ..	604 75	Dette Tunis	... ..
104 50		— 1[4	104 50	... ..	P.-L.-M. fus. a	... ..
391 50		— 1892 2 1/2	392 ..	... ..	— fus. n.	... ..
491 ..		— 1[4	490 25	... ..		

Bourse commerciale de Paris du 17 juin 1897

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Alcool			**Avoines**			**Farines**		
Cour	30 ..	29 25	Cour.	16 ..	16 15	Cour.	45 65	45 55
Proch.	38 75	39 ..	Proch	16 60	16 90	Proch	46 10	46 15
J. Août	35 50	35 ..	J-Août	15 50	15 75	J-Août	46 40	46 50
4 dern	35 ..	35 ..	4 dern	14 70	14 90	4 dern	45 65	46 50
Rhés			4 nov.	14 70	14 90	4 nov.	46 65	46 50
Cour	33 40	33 25	**Lin**			Corbeil	52 ..	51 ..
Proch	33 60	33 75	Cour.	35 75	35 75	**Sucres**		
J-Août	33 70	33 50	Proch	36 ..	36 ..	Cour.	36 50	35 50
4 dern	32 65	32 10	J-Août	36 25	36 25	Proch	36 70	36 ..
4 nov	32 65	32 10	4 dern	37 25	37 25	M-Juin	35 87	35 87
Seigles			**Colza**			J-Août	37 12	37 12
Cour.	14 25	14 25	Cour.	56 25	56 50	3 oct.	37 12	37 12
Proch	14 40	14 40	Proch	56 50	56 50	4 oct.	37 12	37 12
J-Août	14 25	14 25	J-Août	56 50	56 75	Roux.	35 ..	35 ..
4 dern	13 65	13 65	4 dern	57 25	57 50	Raffin.	95 50	95 50
4 nov.	13 65	13 65				Circulat.		

COURSE DE LILLE DU 17 JUIN

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt	Cours précéd.
Lille 60, r. 400	... ..	135 ..	**OBLIGATIONS**		
» 90, r. 500	... ..	503 ..	Bains Hôtels	... ..	505 ..
» 68, r. 500	... ..	513 ..	Union Ind. N.	... ..	190 ..
» 77, r. 500	... ..	504 ..	Gaz de Wazemes	... ..	207 50
» 84, r. 400	... ..	494 ..	Ch. d. fer Econ.	... ..	2[illegible]
» 84, 1/4	... ..	405 ..	Denain Anzin	... ..	517 50
» 87, r. 400	... ..	404 ..	Cambrésis	... ..	313 50
» 93, r. 500	... ..	508 ..	**CHARBONNAGES**		
Scrib. 4e 1860	... ..	44 ..	Anche. 12	... ..	11150 ..
Roubaix 1893	... ..	126 ..	Anzin, 100 d.	5000	5055 ..
Actions	... ..	124 ..	Blanzy	... ..	1900 ..
Dep. du Nord	... ..	107 50	Bruay	1395	1390 ..
Tourcoing 1878	... ..	507 ..	Bully-Gren. 5e	2440	238 ..
Armentièr. 86	... ..	510 50	Campagnac	... ..	865 ..
Deuil, libérée	... ..	504 ..	Carvin	... ..	985 ..
Valenciennes	... ..	500 ..	Courrières, 10e	... ..	1630 ..
Verley, Decr.	... ..	1375 ..	Crespin	... ..	95 ..
Crédit et Cie	... ..	300 ..	Douchy	850	849 ..
Crédit d. Nord	... ..	510 ..	Dourges	... ..	11150 ..
H. Devildar	... ..	1[illegible]	Drocourt, 1/2 s.	... ..	5750 ..
Banq. r. Nord	... ..	600 ..	Escarpelle	... ..	2[illegible]
Ch. Esc. Roub.	... ..	546 25	Epinac	... ..	625 ..
Laz de Wazem	... ..	109 ..	Ferfay	... ..	475 ..
Le Nord, ass.	... ..	2000 ..	Flin	... ..	1430 ..
Union g. Nord	... ..	455 ..	Lens	3970	3 950
St-Sauv. Arras	... ..	800 ..	Lens (Dup.)	394 50	395 ..
Ou. Ind. Nord	... ..	140 ..	Liévin	... ..	1552 ..
C. astr. Anzin	... ..	... ..	Marles 50 0/0	... ..	442 ..
Ciments franç	... ..	370 ..	Marles 70 0/0	... ..	2900
Etrés-Blanch	... ..	585 ..	Meurchin	... ..	6000
Franw. Nord	... ..	40 ..	Ostricourt	... ..	3[illegible]
L. Allart, t. p.	... ..	405 ..	Sincy-le-R.	... ..	...
Bat. à bâtir	... ..	500 ..	Douvenelles	... ..	130 ..
Chem Econom	... ..	496 75	Vicoigne et N.	... ..	19800
Brouta et Cie	... ..	830 ..	**OBLIGATIONS**		
C. Liquid H.-T.	... ..	... ..			
Ganz Dunkerq	... ..	100 ..	Lethune 1877	463	461 ..
Tréfilerie	... ..	... ..	Drocourt 4 0/0	... ..	516 ..
Blache-St-V.	... ..	3000 ..	Marles 1893	... ..	412 ..
Denain Anzin	600 ..	530 ..	Lievin 1886	... ..	5[illegible] 50
Cain Villerupt	... ..	566 ..			

Marchés de Lille du 17 juin 1897

SUCRES. — Raffinés n° 1, cote officielle, 97 .. à ... sédégrés, cote com., 34 25 à ... ; n° 3, cote com., ... à ...
ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible, cote offic., 35 ... ... — Mélasse (cote com.), ... à ...

Cours de clôture au comptant du 17 juin

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
103 40 ./.	3 0/0	103 37 ..
... ./.	./.	... ./.
101 10 ..	3 0/0 amortissable	101 00 ./.
106 75 ..	3 1/2 0/0 1893	106 67 ..

Dernière Heure

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

LA SIGNATURE ATTENDUE

Les demandes des puissances à la Porte. — Conditions de l'évacuation de la Thessalie.

Londres, 17 juin. — On télégraphie d'Athènes au *Standard* :

« Les puissances ont décidé de presser la Porte de signer la paix avec les ambassadeurs, aussitôt après la réception du rapport de la commission d'enquête sur la Thessalie et la fixation du mode de paiement de l'indemnité. Les autres détails seront réglés plus tard.

» L'évacuation de la Thessalie aura lieu dès la signature du premier document. »

Les finances grecques

Le correspondant du *Standard* à Athènes se dit en mesure de démentir le bruit d'après lequel une commission chargée de faire une enquête sur les finances grecques serait partie de Constantinople pour Athènes.

Le ministre de la guerre a donné au prince royal et au colonel Smolenski l'ordre de faire une enquête sur la conduite de certains officiers supérieurs et subalternes pendant la guerre.

La force de l'Islam

On mande de Constantinople au *Standard*, à la date de samedi :

« Dans sa réponse aux félicitations des musulmans, le sultan cite de nombreux passages du Coran concernant les devoirs de tout bon musulman envers le khalife, les sacrifices financiers, moraux, physiques qu'il doit faire et l'assistance passive due à tous les ordres donnés pour la sainte cause.

» Le sultan termine en déclarant que la force de l'Islam réside dans l'union et la concorde et que les erreurs qui ont causé la destruction de l'empire des Maures ne doivent pas être répétées.

» Cette réponse sera portée par des envoyés spéciaux à tous les cheiks et ulémas de l'Inde, de l'Egypte et de l'Arabie ».

Armements turcs

Une commande